

Les blasons de la chapelle Notre dame de Bodonou en Plouzané

Deux bénitiers sont ornés chacun d'un écusson, celui à droite près de la grande porte ouest, porte un fascé de 6 pièces ayant subi légèrement les outrages du burin révolutionnaire, la face côté gauche du bénitier porte une date en chiffres romains L-MdLX qui est L'an 1560, la face de droite porte un calice accosté d'initiales Y VP ce qui correspond à la marque d'un prêtre.



Le second bénitier est placé à gauche de l'issue nord, sur le côté gauche le même calice et les mêmes initiales y sont sculptés. L'écu sur la face porte l'empreinte de trois oiseaux victimes eux aussi du burin.



Un ciboire accompagné des initiales d'un prêtre se retrouve sur de écus ornant des croix ou calvaires, ils signifient que ce prêtre a financé le monument, ils n'accompagnent pas des armoiries de nobles. Le chanoine Pérennes proposait les armes de la maison du Chastel pour le fascé et de Poulpiquet ou le Veyer ou du Garo pour les *trois oiseaux*. C'est-à-dire rien de précis sur les armoiries ornant les bénitiers, sinon qu'il s'agit du même modèle d'oiseau que l'écusson de la croix de Kerédec, ci-contre.

Il n'existe aucune alliance connue, de Poulpiquet, Le Veyer, Le Garo avec la maison Du Chastel, les niveaux hiérarchiques ne sont pas semblables.



En juin 2004, Suzanne Millour me présente une pierre cachée dans les orties, il s'agit d'un nœud de croix armorié portant deux écussons sur une même face, en supériorité est un fascé de 6 pièces et en dessous l'écu aux trois oiseaux. Il s'agit bien d'une alliance. La première analyse plaide pour l'alliance vers 1542 de **François de Keroulas** de Langongar avec **Jehanne Le Garo** de la maison de Kerédec¹, des voisins proches de la chapelle de Bodonou.

La pierre n'étant pas en sécurité, Suzanne Millour décide de la cacher, elle ne sera retrouvée que bien plus tard par le nouveau propriétaire du lieu, de la petite maison à proximité de la chapelle, lequel va la faire sceller au plus haut du pignon d'une dépendance. L'étude peut reprendre et établir le lien avec les deux écussons des bénitiers datés de 1560.

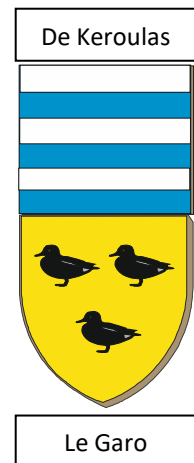


Si le lien semble évident, les dates posent questions, sachant que François de Keroulas est mort depuis le 26 décembre 1543 et l'ajout des initiales de prêtre de 1560 compliquent le problème. Que s'est-il passé ?

François de Keroulas, seigneur de Langongar en Plouzané, fils de N.Keroulas et de Jehanne Le Veyer, héritier de Langongar, épouse **Jehanne Le Garo** du manoir de Kerédec en Plouzané vers 1542. Tout semble aller pour le mieux jusqu'à ce que **François Bohic** ne vienne fêter sa majorité (25 ans) avec François de Keroulas, l'eau étant impropre à la consommation, le vin la remplace, les effets ne sont pas les mêmes, une querelle survient en fin de repas, on sort les épées, François Keroulas est tué, sa veuve attend son premier bébé, l'assassin disparaît dans la nature pour éviter les éventuelles vengeances et représailles.

Le 5 février 1544, la veuve réclame 6000 écus d'or à François Bohic toujours en fuite, le procureur réclame la peine de mort.

En mars 1544, une lettre de rémission est accordée à François Bohic pour le meurtre de François Keroulas, François Bohic échappe aux poursuites pénales, mais probablement pas aux indemnités dues à la veuve et à sa fille dont elle est la curatrice.



1545 – Une quittance délivrée par Christophe Kergoët, receveur du chapitre de Léon à destination de François Bohic de Kerléan et Jehanne du Garo dame de Langongar.

Une pierre scellée dans un contrefort sud porte la date de 1544, d'après Yves-Pascal Castel, elle provient d'un ancien calvaire disparu et placée à cet endroit lors d'une restauration. L'érection du calvaire en 1544, est-elle liée à une épidémie de peste comme le veut la tradition locale ou plus probablement par la veuve Jeanne du Garo après le meurtre de son époux François de Keroulas comme les écussons d'alliance semblent l'indiquer.

De Keroulas blasonne d'un *fascé d'argent et d'azur*, Le Garo est *d'or à trois oiseaux (canettes) de sable (noire)*.

¹ LULZAC Y. Chroniques oubliées des Manoirs Bretons, tome 1 p : 77

Dans une autre affaire, un mandement royal daté du 14 novembre 1571, nous apprend qu'un témoin nommé **Yves Vrien**² (Urien moderne) de Plouzané est prêtre et gouverneur de la chapelle Notre Dame de Bodonou, d'où l'inscription **Y V P** soit **Yves Vrien Prêtre**, le ciboire donnant la qualité du personnage.

En 1560, Yves Vrien (Urien) prêtre fait réaliser deux bénitiers portant ses initiales et les blasons de Keroulas et Le Garo, 16 ans après les événements tragiques. L'usage voulait que le noble fasse des dons à l'église après décès pour le salut de l'âme du défunt. Est-il possible que la veuve Le Garo ait faite un don important sous condition que le prêtre fasse réaliser ces deux bénitiers rappelant la tragédie ? François Bohic, le meurtrier, ayant déjà 43 ans peut être aussi l'auteur de ce don pour se mettre en règle avec dieu. Une autre explication existe-elle ?

L'ancienneté de la Chapelle Bodonou

Les deux éléments connus de 1544 et 1560 ne sont pas la preuve de la construction de l'édifice. La seigneurie Du Chastel se veut fondatrice de la chapelle, aurait-elle commencé par un calvaire en 1544 avant la construction du sanctuaire en 1560 ? Les divers auteurs se sont probablement appuyés sur la date des bénitiers de 1560. On voit mal la grande maison Du Chastel partager ses écussons avec le nom et l'insigne d'un petit gouverneur de chapelle.

Un autre document³ concerne les aveux de la seigneurie de Mesnoalet en 1687, il contient la liste des droits honorifiques et prééminences au sein de l'église paroissiale de Guilers, la Chapelle Saint-Fiacre et Bodonou

Armoiries de Mesnoalet en l'église de « BODOSNOU »

« Vitre de l'église de Notre Dame de Bodoznou , au dessus la première panille devers septentrion dans laquelle vitre est une roze portant les armes de Mesnoalet et en alliance des armes des Kerm[...] qui sont d'azur à trois fascés ondées d'or »



Ce sont les armes d'**Yvon de Mesnoalet** en alliance avec **Catherine de Kermérien** en **1415** ou d'une seconde alliance en **1466** du fils d'Yvon et de Catherine de Kermérien
« Une autre roze portant un escusson aux armes de Mesnoalet a en alliance les armes de Meslean »



Henry de Mesnoalet, présent, bien qu'encore mineur (la majorité est à 25 ans), à la montre de 1481, épousera **Marie Rivoallan**, de la maison de Mesléan vers 1490

En 1715 la prise de possession du domaine de Du Chastel par Antoine Crozat donne lieu à un inventaire du domaine dont les prééminences dans les églises et chapelles, mais hélas sans en donner

² LULZAC Y. Chroniques oubliées des Manoirs Bretons, tome 3 p : 140

³ Archives départementales du Finistère - ADF-- B1534

de détails précis. Maître Michel Barat procureur fiscal de la juridiction Du Chastel est chargé de cette mission, l'homme semble très pressé.

" dans la chapelle de Notre Dame de Bodonnou en la paroisse de Plouzané de laquelle chapelle ditte seigneuriale et droit de présentation où nous avons vu la principale vitre du pignon oriental en verre blanc, attendu que le pignon à esté reffait . Dans laquelle vitre le dit sieur Barat au dit nom proteste de faire mettre les plaines armes du Chastel, aussy que dans toutes les autres vitres de la ditte chapelle nul autre n'ayant droit armes ny prééminences. Dans un bénitier en pierre taillée au-dedans de la ditte chapelle du côté du midy proche de la porte il y a un ecusson des plaines armes du Chastel en bosse"

Le sieur Barat procède comme à Ploudalmézeau, tout écusson fascé non peint est attribué au Du Chastel, même ceux portant la devise de Coëtivy. À Bodonnou il ne demande pas à voir le calvaire, soit qu'il n'était pas inventorié comme bien Du Chastel ou celui était disparu depuis longtemps.

Le toponyme Bodonnou⁴ est cité en 1700, Botguesnou en 1503, chapelle de Botgoueznou en 1505 et Boteznou en 1687. La traduction serait « la demeure de Gueznou » d'après Albert Deshaies⁵. Les armoiries de Mesnoalet furent posées par Henry entre 1485 et 1490, les écussons de son fils Valentin et de ses alliances ne sont pas cités, ils pouvaient s'y trouver au plus tard en 1520. J'en conclue que la chapelle devait déjà être construite avant la fin du XV^e siècle. Une étude approfondie des détails de l'architecture de cet édifice devrait nous en apprendre un peu plus.

À suivre

Michel Mauguin

Juillet 2021

D'autres documents : [ICI](#)

⁴ A. DESHAYES – Dictionnaire topographique du Finistère – COOP-BREIZH 2003

⁵ A. DESHAYES – Dictionnaire des noms de lieux bretons – Le Chasse-Marée/ArMen -1999